

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CONSEIL RÉGIONAL DES ORGANISATIONS NON
GOVERNEMENTALES DE DÉVELOPPEMENT DU KASAÏ ORIENTAL
« CRONGD/KASAÏ ORIENTAL »



SYNTHESE DES ACTES DE LA TABLE
RONDE DU GRAND KASAÏ
SUR L'EXPLOITATION DU DIAMANT



MBUJIMAYI, JUIN 2014

REMERCIEMENTS

Le présent document est produit dans le cadre du projet d'appui à l'organisation de la table ronde sur l'exploitation du diamant dans les deux Kasai dans le cadre de la justice économique et sociale face à l'impératif du développement du Kasai que le Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales de Développement du Kasai Oriental CRONGD en sigle a réalisé avec le soutien financier de Open Society Initiative for Southern Africa, en sigle OSISA

Le CRONGD remercie ainsi OSISA pour son appui financier sans lequel ce document n'aurait pas pu voir le jour et Mme Euphrasie AMINA LUTALA pour les sages conseils, qu'elle trouve ici notre gratitude

Le CRONGD Kasai Oriental remercie aussi l'équipe de toilettage des actes de la table ronde et ses membres qui ont contribué à la rédaction de ladite synthèse des actes de la table ronde, à savoir : le Professeur Floribert TSHIMANGA MULANGALA, Omer KAMANGA, Richard KANYINDA KANA et Anaclet NKOMESHA et Dr Marie Mazalto...

Il remercie enfin les représentants des institutions étatiques (Gouvernement provincial, Assemblée Provinciale, Ministères provinciaux et les services techniques), des entreprises minières (MIBA et SACIM sprl), de la société civile et du secteur privé de deux

provinces (Kasaï Oriental et Occidental) qui ont pris part à l'organisation de la table ronde, 100 ans d'exploitations de diamant tenue au Kasaï oriental du 13 au 14 Juin 2014 à l'hôtel KABE de Luxe, à Mbujimayi.

Pour le CRONGD KASAI ORIENTAL

Dieudonné TSHIMPIDIMBUA

Secrétaire Exécutif

AVANT - PROPOS

« Les années 1980 ont vu pousser en Afrique un sentiment d'insatisfaction des populations à la suite de la mauvaise gestion des ressources naturelles ». Le constat en cette matière était en effet décevant : la plupart des pays du sud connaissaient une dégradation de leurs tissus socio-économiques, l'érosion du sol, les déclinés de la biodiversité au sein des ressources terrestres et aquatiques, la désertification croissante auxquels s'ajoutent les conflits armés récurrents sont attribués au rôle prépondérant de l'Etat dans la gestion des ressources naturelles.

Pour pallier l'incapacité de l'Etat dans la gestion des ressources naturelles, les experts de l'hémisphère Nord ont apporté des arguments forts en faveur de l'implication des « groupes locaux » dans la gestion des ressources naturelles. Leur thèse est que les « groupes locaux » ont à la fois le respect de règle et la souplesse qu'il faut pour se transformer en robustes institutions de gestion de ces ressources.

Ainsi, l'idée de l'organisation par le Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementale de Développement

« CRONGD » en sigle d'un plaidoyer sur la bonne gouvernance des ressources naturelles dans le Grand Kasai devient un impératif nécessaire et urgent en vue du décollage d'un développement durable de l'espace Kasaien au cœur de la République Démocratique du Congo.

En effet, comme l'a si bien dit le philosophe Allemand Martin HEIDEGGER que « le présent est gonflé d'un passé qui le nourrit d'un avenir qui le fait vivre », l'histoire immédiate de plus de trente ans de la libéralisation de l'exploitation artisanale du diamant qui prolonge celle d'un siècle d'exploitation industrielle de cette ressource naturelle dans le Kasai étale au grand jour le déphasage éhonté existant entre la pauvreté suicidaire observée auprès des populations dans les zones productrices avec l'enrichissement scandaleux dans les pays exploités.

Bien plus, le mérite des réflexions du Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales de Développement du Kasai Oriental c'est d'avoir ramené devant le grand public le débat sur la problématique de l'exploitation du diamant après cette longue période des conséquences socio-économiques sur le développement dans les deux provinces du Kasai.

En revanche, elles ont abouti à la mise en place d'un cadre de concertation, d'échange et de dialogue entre le pouvoir public à tous les échelons avec la société civile ainsi que les autres acteurs intervenants dans ce secteur en vue d'améliorer la gouvernance minière et surtout, inverser la situation négative qui a prévalu dans le Grand Kasai. L'objectif visé étant celui de déboucher sur un nouveau type de développement humain gagnant –gagnant et rendre bénéfique la contribution de l'exploitation de cette ressource naturelle à l'essor des entités minières, de leur population et de leur environnement.

Alphonse NGOYI KASANJI

*Gouverneur de la
Province du
Kasai Oriental*

SIGLES ET ABREVIATIONS

1. **BECEKA** : la Compagnie de Chemin de fer de Bas-Congo au Katanga.
2. **Carats** : L'unité de poids habituellement employée pour le diamant
3. **CEEC**: Centre d'Expertise d'Evaluation, de Certification des substances précieuses
4. **CEFOP/DH** : Centre d'Etudes et des Formations Populaire de Droit de l'Homme
5. **C.P.D** : Conseil Provincial des Diamantaires
6. **CRONGD** : Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales de Développement
7. **DDI** : Diamond Développement Initiative
8. **DSCRIP** : Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté
9. **E.K.L.** : Société Minière entre Kasai et Luebo
10. **FORMINIÈRE** : Société Internationale Forestière et Minière
11. **FPI** : Fonds de la Promotion de l'Industrie
12. **FOMI** : Fondation MIBA

13. **GECAMINES** : Général des Carrières et des Mines
14. **ISP** : Institut Supérieur Pédagogique
15. **INS** : Institut National des Statistiques
16. **INSS** : Institut National de Sécurité Sociale
17. **ITIE** : Initiative pour la transparence des Industries Extractives
18. **I.S.E.A.** : Institut Supérieur d'Etudes Agronomiques
19. **MIBA** : Société Minière de Bakwanga
20. **MIBEKA** : Société Minière de BECEKA
21. **OSISA** : Open Society Initiative for Southern Africa
22. **OSC** : Organisations de la Société Civile
23. **P.A.D.** : Président Administrateur Délégué
24. **PIB** : Produit Intérieur Brut
25. **PME** : Petites et Moyennes Entreprises
26. **SACIM** : Société Anhui-Congo d'Investissement Minier
27. **SENGAMINES** : Société Minière de Sengasenga
28. **SCIM** : Société Congolaise d'Investissements miniers
29. **SOCIKOR** : Société Civile du Kasai Oriental

1. CONTEXTE GENERAL

Dans le cadre de la promotion de la justice économique et sociale en République Démocratique du Congo, le **Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales de Développement du Kasai Oriental CRONGD** en sigle, avait introduit une demande de subvention pour « ***l'Appui à l'organisation de la Table Ronde sur l'exploitation du diamant au Kasai*** » auprès de **Open Society Initiative for Southern Africa**, en sigle **OSISA** en date du 22 juillet 2014. Ce projet visait initialement à organiser une Table Ronde sur la thématique de l'exploitation du diamant face à l'impératif du développement durable du Kasai. Cette Table Ronde a pu avoir lieu, grâce au soutien d'OSISA. Elle a réuni les différentes parties prenantes impliqués dans l'exploitation artisanale et industrielle du diamant : la société civile et le secteur privé, les Universités, les services spécialisés du gouvernement (Division des Mines, Ministères provinciaux des Mines et de l'Economie,...) ainsi que les industries extractives, les exploitants artisanaux de diamant, etc.

Cette table ronde a été organisée dans la Ville de Mbuji-Mayi, Province du Kasai Oriental en République Démocratique Congo



Pendant deux jours, plus de cinquante participants issus de ces différentes catégories d'acteurs ont réfléchi ensemble sur les différentes problématiques liées à l'exploitation du diamant et ses impacts sur le développement du grand Kasai, tels que : « l'après diamant » et le développement d'activités génératrices de revenus alternatives, l'exploitation artisanale du diamant, le travail des enfants dans ce secteur, la prostitution des mineurs, les migrations massives, l'exode de la population vers d'autres provinces, etc.

Les conclusions et recommandations de cette table ronde ont comme objectif d'être utilisées pour renforcer le travail des OSC des deux Kasai impliquées dans le plaidoyer sur la bonne gouvernance des ressources

naturelles de leurs contrées dans leurs zones d'intervention.

Selon l'histoire, le Grand Kasai, avec une population estimée à 15.000.000 habitants (rapport INS 2012), jadis grand producteur du diamant industriel et de joaillerie, est aujourd'hui classé selon le Document de Stratégie de Croissance et de lutte contre la Pauvreté de la RDC (DSRP2) parmi les provinces les plus pauvres du Pays. Suite à la faible production de cette matière précieuse dans les mines artisanales, la paralysie des activités de la MIBA, la fermeture de la SENGAMINES accompagnées de la chute de la bourse mondiale des minerais, la situation de ces deux provinces et de leurs populations est désastreuse.

Faute d'opportunités d'emplois, près de 30% de la population vit de l'exploitation artisanale du diamant qui est pratiquée aussi bien par les hommes, les femmes que par les enfants. La tenue de cette Table Ronde a permis d'approfondir les questions de fonds concernant la gouvernance minière au Kasai et le rôle joué par chaque partie prenante (gouvernement central et local, industries du diamant, exploitants artisanaux, les privés) dans cette situation de crise socio-économique aigüe que traverse la région. Cette réflexion a débouché sur des propositions d'amélioration qui seront reprises par les OSC.

L'exploitation industrielle du diamant a contribué tant négativement que positivement au développement socio-économique du grand Kasai en particulier et de la

RD Congo en général. De nombreux experts tant nationaux qu'internationaux décrivent la province comme un scandale socio-économique. Souvent appelée « *capitale mondiale du diamant industriel* », la province du Kasai-Oriental peut aujourd'hui difficilement afficher des acquis résultant de son exploitation. Il en va de même pour le Kasai-Occidental.

Exploité depuis environ un siècle, presque aucun impact positif de l'exploitation de diamant sur la vie de la vaste majorité de la population n'est visible. Le document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté « DSCR » 2011-2015, annonce que l'incidence de pauvreté dans les deux provinces est de 62,31%, et que seulement 32,3% des ménages ont accès à l'eau potable alors que moins de 1% de la population accède à l'électricité. Selon la même source, une grande proportion de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté. Les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'assainissement ainsi que de la sécurité sociale sont dans un état de détérioration très avancé.

Depuis la libéralisation de l'exploitation artisanale du diamant en 1982, la grande majorité de la population active a été attirée par cette activité. Contrairement à l'agriculture, majoritairement pratiquée, les gains dans le secteur artisanal du diamant promettaient d'être rapides, faciles et importants. Les exploitants miniers

artisans sont présents dans la production du diamant dans les deux Kasai. Dans le secteur du diamant, le nombre de creuseurs est estimé entre 500 000 et 1 300 000 au Kasai-Oriental (*Rapport d'enquête CRONGDKOR sur les violations des droits liés à l'exploitation du diamant au Kasai ; cas des enfants de mines 2011*). Faute d'avoir été encadré et structuré par des mesures adéquates d'encadrement ou d'accompagnement, la libéralisation de ce secteur n'a pas contribué à endiguer le problème de la pauvreté et de la survie des exploitants. La libéralisation de l'exploitation artisanale du diamant a provoqué de nombreuses conséquences socio-économiques graves telles que :

- ✓ Un « enrichissement » très limité des mineurs artisans et de leurs familles,
- ✓ La circulation et la thésaurisation de grosses sommes d'argent;
- ✓ La perception du gain facile dans le secteur du diamant ;
- ✓ La régression et l'abandon des travaux champêtres ;
- ✓ La perte des valeurs traditionnelles et la dépravation des mœurs ;
- ✓ L'abandon du secteur éducatif au profit du secteur minier ;
- ✓ L'utilisation des enfants de moins de 18 ans et des femmes aux travaux miniers ;
- ✓ Etc.

Dans un contexte comme celui-ci, des milliers d'enfants abandonnent le chemin de l'école au profit du travail dans les mines. On a dénombré, selon le dernier rapport d'enquête publié par l'Université de Mbuji-Mayi en 2006, près de 11.200 enfants travaillant dans des mines de diamant. La politique du gouvernement dans la gestion du secteur minier n'a pas contribué positivement au développement des provinces productrices des minerais, et encore moins aux communautés pourvoyeuses de cette ressource naturelle qui est le diamant.

La dégradation de la situation socio-économique dans les deux provinces a engendré une pauvreté grandissante de la population. Elle se caractérise aussi par la mauvaise gouvernance et la mauvaise gestion des finances publiques, la baisse de la production et des investissements, la faiblesse des recettes budgétaires, la détérioration des infrastructures publiques, la dégradation des connaissances et des compétences des ressources humaines et l'effondrement de la production agricole.

Une solution au problème de la population vivant dans les zones d'exploitation minière, nécessite donc un engagement des autorités tant nationales que provinciales et des partenaires du développement dans la mise en œuvre des programmes et politiques sectoriels, visant à lutter contre la pauvreté par une gestion responsable et transparente des ressources

naturelles. C'est l'un des points cruciaux qui a été abordé lors de de cette Table Ronde.

Le présent projet de la Table Ronde se veut une réponse constructive face à l'état de lieux des impacts de l'exploitation artisanale et industrielle du diamant, trente ans après l'entrée en vigueur de l'ordonnance loi portant sur la libéralisation de l'exploitation des substances précieuses en RDC rendue publique en 1982. Cette Table Ronde nous a amené à une réflexion profonde sur la nécessaire redéfinition des politiques socio-économiques par les différentes parties prenantes concernées.

Cette Table Ronde a tourné autour des principaux sous-thèmes choisis suite à la réalisation d'un diagnostic préalable sur la problématique de l'exploitation du diamant et ses conséquences sur le développement durable de deux provinces.

Ainsi donc, elle a conduit à des recommandations et orientations objectives pour la redéfinition des politiques sectorielles susceptibles d'influencer positivement la gouvernance locale du secteur minier et obliger en même temps l'ensemble des acteurs à s'impliquer dans une processus qui valorise la transparence des pratiques et la reddition de comptes.

Au-delà des politiques, un comité de suivi permanent ayant la charge d'assurer la surveillance de la mise en

œuvre des recommandations et orientations de la Table Ronde au niveau de chaque partie prenante ou groupe d'acteurs sera mis sur pied ainsi qu'un un cadre de concertation pour la pérennisation des acquis du projet.

2. JUSTIFICATION DE LA TABLE RONDE

Cette table ronde a été organisée dans le souci d'évaluer les impacts de trente ans de la libéralisation de l'exploitation artisanale des pierres précieuses en R.D.C. et les cent ans d'exploitation industrielle du diamant. En effet, le secteur minier est considéré comme un des socles sur lequel repose l'économie et la vie socio-culturelle de la société congolaise. Il est donc temps d'élaborer un état des lieux de l'exploitation artisanale et industrielle du diamant, ses impacts (positifs et négatifs) et ce, afin d'envisager l'avenir du grand Kasai afin de trouver des solutions alternatives pour initier un type de développement équilibré, durable et équitable dans la redistribution des richesses produites.

Les participants ont proposé une analyse critique, objective et constructive de la situation au grand Kasai, près de 100 ans d'exploitation du diamant. C'est ainsi que l'un des points importants de cette Table Ronde a été la recherche des solutions alternatives aux problèmes de la population du Grand Kasai en général

et, de celle vivant de l'exploitation minière du diamant en particulier. Il ressort que ces problématiques nécessitent un engagement des autorités tant nationales que provinciales et des partenaires au développement dans la conception et la mise en œuvre des programmes et politiques sectorielles concertés visant à lutter contre la pauvreté par le biais notamment, d'une gestion responsable et transparente des ressources naturelles.

3. OBJECTIFS DE LA TABLE RONDE

Cette table ronde avait pour objectif global de contribuer à l'amélioration de la gouvernance minière de la RDC en général et du Grand Kasai en particulier et, comme objectifs spécifiques :

- Renforcer le dialogue inter-acteurs sur la gouvernance minière dans les deux Kasai;
- Elaborer des recommandations à l'endroit des différents acteurs (Gouvernement Central, Assemblée Nationale, Gouvernements Provinciaux, Assemblées Provinciales, bailleurs de fonds, Organisations de la Société Civile, industriels, négociants et exploitants artisanaux de diamant) susceptibles de dégager des propositions, des solutions alternatives pour le développement

durable et équilibré en faveur de la population de deux provinces ;

- Produire et disséminer les actes de la Table Ronde.

En termes des résultats attendus, il faudra noter :

- L'état des lieux du secteur de diamant dans le Grand Kasai est établi ;
- Des solutions alternatives pour l'amélioration de la gouvernance minière en RDC et dans les deux provinces du Kasai sont proposées ;
- Les différents acteurs du secteur minier ont pris comme engagement d'observer les recommandations de la Table Ronde ;
- Les actes de la Table Ronde sont rédigés, multipliés et vulgarisés ;
- Une commission permanente de suivi/évaluation des actes et recommandations de la Table Ronde est mise en œuvre et opérationnelle.

4. DEROULEMENT DES TRAVAUX DE LA TABLE RONDE

La Table Ronde a eu deux volets : le premier axé sur le développement des thèmes retenus (qui ont été développés sous forme des conférences-débat soutenus

par les témoignages et des échanges constructifs des participants), le second a été consacré aux travaux en groupes pour approfondir les thèmes développés, proposer des solutions alternatives, en tirer des recommandations.

5. DEVELOPPEMENT DES THEMES

Les six thèmes suivants ont été développés pendant cette Table Ronde.

- 1. Exploitation industrielle du diamant au Kasai.**
Par Mr Romain BADIBANGA, chef de département Géologie de la MIBA ;
- 2. La libéralisation de l'exploitation artisanale du diamant au Kasai : opportunités et perspectives du phénomène de « diamantisation ».**
Par le Professeur TSHIMANGA MULANGALA de l'ISP/MBUJIMAYI ;
- 3. Près de 100 ans après l'exploitation du diamant au Kasai : Etat de lieux et perspectives.**
Par Monsieur Dieudonné TSHIMPIDIMBUA, Secrétaire Exécutif du CRONGD/Kasai Oriental ;
- 4. Processus de Kimberley et exploitation de diamant au Kasai : Réalités et perspectives.**
Par Monsieur René ETILEFANELA FELA, Chef de Service Contrôle et Investigation du CEEC ;

**5. Femmes et enfants dans les mines au Kasai :
Constats et Perspectives**

*Par Madame le Ministre Provincial du Genre et
Affaires Sociales ;*

**6. La stratégie gouvernementale de
développement des richesses alternatives et leur
implémentation. Défis et perspectives d'avenir.**

*Par Monsieur Albert BANZA MBAYA, Conseiller au
Ministère Provincial des Mines*

2. ECHANGES ET INTERVENTIONS

L'analyse de ces différentes interventions et échanges a démontré que l'exploitation industrielle (100 ans) et artisanale (32 ans) ont produit plus d'effets négatifs que positifs.

En ce qui concerne les effets positifs de l'exploitation industrielle, il faut noter les réalisations suivantes :

- *Création d'une industrie extractive, MIBA ;*
- *Construction des quelques écoles primaires, centres de santé, hôpitaux, barrage hydro électrique de Tshiala au Kasai Oriental et celui de Lungudi à Tshikapa au Kasai occidental ;*
- *Création d'emplois rémunérateurs et des revenus ;*

- *Contribution à l'accroissement du PIB de la RDC ;*
- *Création des cités urbaines (Mbuji mayi et Tshikapa) ;*
- *Création des quelques infrastructures de base telles que l'aéroport de Mbuji mayi et de Tshikapa ;*
- *Construction des maisons des cadres et travailleurs MIBA;*
- *Etc...*

Et pour ce qui est de l'exploitation artisanale :

- *L'émergence d'une classe moyenne de diamantaires qui ont construit des maisons résidentielles et ont créé quelques activités commerciales ;*
- *Création des petites et moyennes entreprises (hôtelleries, écoles privées, centres de santé, services de transports,.....) ;*
- *Création d'activités génératrices de revenus, telles que l'organisation des restaurants communautaires par les femmes, les boutiques pour la commercialisation des produits de 1^{ère} nécessité dans les milieux urbains et ruraux, les services de transfert des fonds et de fret ;*
- *Etc...*

Par contre, les effets négatifs suivants ont été relevés:

- *L'érection -de deux provinces en zone minière A (interdite aux étrangers) ;*
- *Le sous-investissement public criant dans les deux provinces ;*
- *Le blocage de l'influence urbaine ;*
- *La négligence, voire l'abandon des activités agropastorales ;*
- *L'abandon des études par la jeunesse ;*
- *La destruction des écosystèmes ;*
- *L'exploitation des creuseurs par les négociants*
- *La dépravation des mœurs (proxénétisme, phénomène suicidaire, prostitution des mineurs, enfants de mines,....) ;*
- *Etc.*

La deuxième journée de la table ronde a été axée sur les travaux en carrefour, l'élaboration des recommandations et la mise sur pied d'une commission de suivi/évaluation.

1. TRAVAUX EN PANELS

L'analyse de ces différentes interventions et des échanges qui ont suivi, a démontré que l'exploitation du diamant pendant un siècle dans le grand Kasai, a produit plus de déceptions que d'espoirs, plus de destruction que de développement. Ce constat a suscité des

réflexions parmi les participants et les a poussés à réfléchir sur des solutions alternatives.

A cet effet, six panels ont été constitués et ont respectivement travaillé sur les sous-thèmes suivants :

Groupe 1 : Analyse comparative de développement dans les territoires à activités minières et ceux à activités essentiellement agricoles dans les deux Kasai.

Groupe 2 : Quelles sont les stratégies à développer au niveau de deux provinces du Kasai pour relever les défis cent ans après le début de l'exploitation du diamant,

Groupe 3 : Comment les ressources provenant du diamant peuvent contribuer au développement des coopératives, de petites et moyennes entreprises dans plusieurs secteurs y compris la taillerie du diamant ?

Groupe 4 : Comment maîtriser la traçabilité du diamant du point d'extraction jusqu'au lieu de vente officielle dans le district respectif du processus de Kimberley ?

Groupe 5 : Comment encadrer la production provenant de l'exploitation artisanale afin

qu'elle contribue au bien-être de tous les acteurs impliqués dans la chaîne de production (de l'exploitant artisanal à l'Etat congolais) ?

Groupe 6 : Comment peut-on protéger les femmes et les enfants du travail dans les sites miniers et réduire les inégalités sociales ?

2. PRESENTATION DES TRAVAUX DES PANELS

Panel 1 : Analyse comparative de développement dans les territoires à activités minières et ceux à activités essentiellement agricoles dans les deux Kasai

A ce niveau, les participants ont été divisés en deux sous-groupes en vue d'établir une analyse comparative entre les territoires à vocation agricole et à vocation minière. Pour le Kasai oriental le territoire de Ngadanjika a été comparé avec le territoire de Lupatapata et pour le Kasai occidental, le territoire de Mweka à celui de Tshikapa. De cette analyse, il ressort que la situation socio-économique est précaire dans les deux cas. Les revenus provenant des activités agricoles ne couvrent même pas les moyens engagés et les mêmes causes produisent les mêmes effets

Panel 2 : Cent ans de l'exploitation du diamant, quelles sont les stratégies à développer au niveau des deux provinces du Kasai pour relever les défis.

Pour relever les défis du développement, il faut :

- 1) *Organiser la chaîne de traçabilité ;*
- 2) *Encadrer et accompagner les exploitants artisanaux et semi-industriels de diamant ;*
- 3) *Organiser le contrôle citoyen auprès des Régies financières sur la fiscalité minière ;*
- 4) *Favoriser un dialogue permanent entre la population des sites miniers et l'Etat;*
- 5) *Vulgariser le Code et le Règlement Miniers ;*
- 6) *Publier les statistiques de la production minière (et les rendre plus fiables) ;*
- 7) *Respecter la clé de répartition des dividendes des produits de l'exploitation minière*

Panel 3 : Comment les ressources provenant du diamant peuvent-elles promouvoir le développement des coopératives de développement, les petites et moyennes entreprises et la taillerie de diamant ?

Le secteur minier est caractérisé par :

- *La non fiabilité des statistiques à tous les niveaux,*
- *La mauvaise canalisation des recettes générées ;*
- *Les difficultés de convaincre les diamantaires à réaliser les activités en faveur du développement communautaire ;*

Pour que les recettes provenant de l'exploitation du diamant parviennent à promouvoir les coopératives de développement, nous proposons :

- *Que soit identifiées et subventionnées les coopératives de développement et PME existantes, au besoin, en créer d'autres (taillerie du diamant);*
- *Que soient renforcées les capacités des membres des coopératives et du SAESSCAM ;*
- *Que l'Etat détermine un pourcentage sur les recettes provenant des ressources minières à octroyer spécifiquement aux coopératives de développement, aux PME et qu'elles en bénéficient effectivement.*
- *Que soient créé des cadres de concertation ou de dialogue pour discuter des problèmes de développement*

Panel 4 : *Comment maîtriser la traçabilité du diamant du point d'extraction jusqu'au lieu de vente officielle dans le strict respect du Processus de Kimberley*

Pour maîtriser la traçabilité du diamant du point d'extraction jusqu'au lieu de vente officielle dans le strict respect du Processus de Kimberley, le Panel 4 a estimé qu'il faudrait commencer d'abord par impliquer toutes les parties prenantes concernées:

a. Pour les exploitants artisanaux

l'éducation civique et fiscale

- *la sensibilisation et vulgarisation des textes légaux, de leurs droits et de leurs devoirs (activités menées en langue locale)*
- *l'application effective des mesures contraignantes pour les contrevenants (Art. 311 Code minier).*

b. Pour les Entités Territoriales Décentralisées

- *la sensibilisation et la vulgarisation des textes légaux, de leurs droits et devoirs (en langue locale)*
- *l'application effective des mesures contraignantes pour les contrevenants (Art. 311 Code minier).*

c. Pour les négociants

- *Les sensibiliser sur la déclaration de la production et le bien fondé de la traçabilité.*
- *Leur appliquer les mesures contraignantes du Code minier.*

d. Pour les exploitants semi-industriels

- *Inciter le regroupement des exploitants artisanaux en coopératives minières (par le biais du SAESSCAM dont c'est le mandat et en collaboration avec la Société Civile).*

e. Pour les exploitants industriels

- *Encourager les services des mines à jouer consciencieusement leur rôle sur toute la*

chaîne (de la production à la commercialisation = administration des mines et CEEC).

Ensuite, le Panel 4 a estimé qu'il fallait respecter la cartographie des intervenants et des documents livrés par étape de la chaîne. Il s'agit entre autre :

1^{ère} étape : Opération d'extraction aux puits

- *Services intervenants : administration des mines et SAESSCAM*
- *Documents : Bordereaux de constat de production (pas de frais à payer)*

2^{ème} étape : Opération d'achat au bureau

- *Services intervenants : administration des mines, SAESSCAM et CEEC.*
- *Documents : Bon d'achat (SAESSCAM) contresigné par l'administration des mines*
- *Taxe à payer par l'exploitant et le négociant à l'Etat: Frais de rémunération des services rendus.*

3^{ème} étape : Opération de transport

- *Services intervenants : administration des mines, SAESSCAM et CEEC.*
- *Documents : Formulaire de demande de transport (rien à payer aux services intervenants sauf, paiement taxe à la Province : 1% sur la valeur d'achat).*

4^{ème} étape : Opération de transfert

- *Services intervenants : administration des mines, SAESSCAM et CEEC.*
- *Documents : formulaire de certificat de transfert*
- *Taxe à payer : 1% de la Province.*

Panel 5 : Comment encadrer la production provenant de l'exploitation artisanale afin qu'elle contribue au bien être de tous les acteurs impliqués dans la chaîne de production (de l'exploitant artisanal à l'Etat congolais).

Les acteurs qui sont impliqués dans la chaîne de production du diamant artisanal sont : (1) *Les propriétaires terriens*, (2) *Les prospecteurs*, (3) *Les propriétaires des puits*, (4) *Les creuseurs*, (5) *Les bailleurs des fonds*, (6) *L'Etat*.

Pour encadrer la production provenant de l'exploitation artisanale afin qu'elle contribue au bien être de tous les acteurs impliqués dans la chaîne de production (de l'exploitant artisanal à l'Etat congolais, aux acheteurs nationaux et internationaux). Le Panel 5 a estimé qu'il fallait, d'une part que les autorités politico administratives et sécuritaires ne se substituent pas à l'Etat dont ils représentent le pouvoir et respectent scrupuleusement la loi leur interdisant de s'investir dans des activités diamantaires et commerciales. D'autre part que (1) Les propriétaires terriens, (2) Les prospecteurs, (3) Les propriétaires des puits, (4) Les

creuseurs, (5) Les bailleurs des fonds doivent pouvoir bénéficier de leurs droits en terme de graviers et enfin que l'Etat assure le contrôle et le suivi des puits d'exploitation jusqu'à la commercialisation et qu'il bénéficie de ses avantages en terme des droits, taxes et redevances minières.

Panel 6 : Comment peut-on protéger les femmes et les enfants mineurs du travail dans les sites miniers et réduire les inégalités ?

En terme de mécanismes de protection des femmes et des enfants le groupe a formulé en guise de recommandations, quelques actions à mener et les actions de mise en œuvre entre autres : vulgariser les textes légaux sur la protection de la femme et de l'enfant et veiller à leur application en menant des actions de plaidoyer et de lobbying auprès des autorités par le biais des services spécialisés du Gouvernement et la Société Civile

En guise de conclusion, les travaux de six panels ont produit plusieurs recommandations dont les plus essentielles sont reprises dans les recommandations générales

2.1. LES RECOMMANDATIONS GENERALES

Après avoir suivi avec attention les exposés des différents intervenants, des témoignages et des échanges d'expériences des participants à la Table Ronde, ces derniers ont formulés les recommandations suivantes :

I. Au Gouvernement National

- *Comme le prévoit le Code minier de la RDCongo, créer les Zones d'exploitation artisanale en vue d'encadrer les coopératives minières de manière légale ;*
- *Vulgariser l'application de la clé de répartition sur la taxe des droits d'intérêts communs et le 1% de l'évaluation qui se fait au niveau national et veiller à sa mise en œuvre effective;*
- *Faire respecter et appliquer l'article 402 du Règlement minier sur la rétrocession de 10% des taxes de droits superficiels ainsi que l'article 242 du code Minier sur la redevance minière ;*

II. Aux Gouvernements -Provinciaux

- *Mettre en application les mesures relatives au retrait des enfants en âge scolaire dans les mines ;*
- *Renforcer les mesures de protection de la femme et des enfants dans les mines ;*
- *Renforcer les mécanismes de la mise en œuvre de la restauration des écosystèmes après— l'exploitation du diamant.*

III.A L'Assemblée Nationale

- *Créer un fonds d'appui à l'exploitation artisanale et de soutien aux petits projets communautaires;*
- *Renforcer le contrôle parlementaire auprès des industries extractives et services publics de gestion du secteur minier.*

IV. Aux Assemblées Provinciales

- *Créer un Cadre de concertation et de dialogue pour le suivi des mesures d'accompagnement au regard des responsabilités sociales des entreprises ;*
- *Interdire toutes les publicités radiotélévisées incitant les enfants au gain facile par l'exploitation du diamant ;*
- *Créer des mécanismes d'encadrement pour encourager les exploitants de diamants à investir en faveur du développement des provinces ;*
- *Renforcer le contrôle parlementaire auprès des Industries extractives et services public de gestion du secteur minier*

V. A la Société Civile

- *Accompagner le Gouvernement dans la vulgarisation de la législation minière et dans la transparence de la gouvernance minière ;*
- *Suivre et accompagner la mise en œuvre de toutes les recommandations issues de la Table Ronde ;*
- *Faire le lobbying auprès des décideurs afin que l'Etat, la MIBA et la SACIM veillent au respect des Responsabilités sociales des Entreprises ;*
- *Eduquer la population à la culture fiscale dans le secteur minier ainsi qu'à la protection de l'environnement ;*
- *Sensibiliser les exploitants et les ETD au respect des textes légaux ;*
- *Mener des plaidoyers auprès du Gouvernement pour une redistribution équitable des revenus issus des activités minières ;*
- *Renforcer le contrôle citoyen de la gestion des recettes fiscales issues de l'exploitation minière auprès des Régies financières ;*
- *Vulgariser tous les contrats miniers publiés au Journal Officiel auprès des populations locales ;*
- *Appuyer les creuseurs à s'organiser dans des structures des coopératives minières ou autres associations de développement pour qu'ils arrivent à mieux produire et mieux vendre ;*
- *Sensibiliser les diamantaires, creuseurs et négociants, à investir l'argent du diamant dans les projets de développement durable ;*

V. Au CRONGD

- *S'impliquer dans la mise en place du cadre de concertation, d'échange et de dialogue ;*
- *Publier et vulgariser les actes de la table ronde.*

VII. Aux services spécialisés

- *Contrôler et sanctionner les services de sécurité (FARDC, PNC, ANR, DGM, etc.) qui se muent en services de recouvrement de la fiscalité minière ;*
- *Redynamiser la police des mines et hydrocarbures et préciser sa mission ;*
- *Créer des emplois par la promotion des activités agro-pastorales dans les sites miniers ;*
- *Produire un programme agricole bien réfléchi et le mettre en œuvre de manière efficiente ;*
- *Accorder un budget conséquent au secteur agricole ;*
- *Développer des projets inter provinciaux de promotion de l'agro pastoralisme ;*
- *Désenclaver les deux provinces par la réhabilitation des routes d'intérêts provinciaux et de desserte agricole ;*
- *Créer des industries de transformation des produits issus de l'exploitation minière (et favoriser des programmes de formation afin de disposer d'expertise nationale, voire locale) ;*
- *Renforcer le contrôle et le suivi de la traçabilité des recettes provenant de la commercialisation du diamant ;*
- *Observer le taux des parts ou quotités dues aux Entités d'où provient le diamant ;*
- *Valoriser d'autres richesses alternatives ;*
- *Assainir le secteur minier ;*
- *Primer et équiper conséquemment les services chargés de la traçabilité ;*
- *Transmettre régulièrement les statistiques de production et commercialisation du diamant à toutes les instances (Services déconcentrés, Assemblées provinciales, Gouvernements provinciaux, Société Civile, etc.) ;*
- *Contraindre les Régies financières provinciales à publier les recettes perçues de la fiscalité minière ;*
- *Supprimer de la cartographie minière toutes les zones d'exploitation fictive ;*

- *Interdire toutes les publicités radiotélévisées sur le commerce de diamant ;*
- *Sensibiliser toutes les parties prenantes à la gestion transparente des ressources minières ;*
- *Développer les politiques de subvention en faveur des coopératives minières et des PME ;*
- *Renforcer les capacités de coaching du SAESSCAM ;*
- *Que les gouvernements du Kasai Oriental et du Kasai Occidental revoient à la hausse et selon les standards internationaux, les budgets alloués au ministère du Genre Famille et Enfants, à l'Agriculture et au développement rural, afin qu'ils répondent efficacement aux problèmes de pauvreté des communautés locales ;*
- *Relancer les activités de la MIBA et créer au niveau provincial les centres de recherches géologiques et minières pour continuer les recherches d'autres substances à exploiter ;*
- *Respecter le code minier en matière de protection des concessions minières;*
- *Empêcher les incursions des clandestins dans les concessions légalement attribuées aux Entreprises;*
- *Augmenter la capacité de la production de l'énergie électrique, base de tout développement industriel ;*
- *Redistribuer les revenus de manière équitable pour le bien être de toute la population ;*
- *Relancer les activités agro-pastorales et la pisciculture dans les deux Kasai ;*
- *Promouvoir les institutions de recherches agronomiques ;*
- *Encourager les investissements dans le secteur de construction et bâtiment notamment cimenteries et les petites industries pour la fabrication de la chaux et pierres à bâtir ;*

VIII. Aux exploitants industriels et semi-industriels

- *Respecter la législation minière en vigueur ainsi que les clauses des contrats d'exploitation ;*
- *Veiller au respect des responsabilités sociales en faveur des entités où ils exploitent le diamant ;*
- *Respecter le code du travail et payer un salaire décent aux travailleurs ;*
- *Respecter la procédure de la chaîne de traçabilité ;*
- *Réparer les dommages causés les sociétés extractrices de diamants aux populations autochtones en :*

- *Respectant le cahier des charges lié au développement communautaire et en réhabilitant l'environnement par le reboisement et le remblayage des trous béants ;-*

IX. Aux exploitants artisanaux

- *Respecter la législation minière en matière de fiscalité ;*
- *Orienter les revenus de leurs exploitations minières à l'organisation et à d'autres activités durable ;*
- *Investir les revenus des diamants dans les provinces ;*
- *Se regrouper en coopératives ou autres associations de développement pour contribuer efficacement au développement de leurs milieux et à l'amélioration de leur bien-être ;*

X. Aux chefs Terriens

- *Veiller au respect de la mise en œuvre de la responsabilité sociale de chaque entreprise qui exploite dans leurs entités en matière de protection de l'environnement et du développement de ces entités ;*
- *Respecter et faire respecter la législation minière en matière de fiscalité.*

1. D'autres recommandations formulées au Gouvernement National et Provincial concurremment

- *Accroître les contrôles de la mine à l'exportation, y compris les contrôles sur les sites de production, et veiller à ce que l'origine des diamants bruts vendus dans les Comptoirs puisse être identifiée ;*
- *Insister sur le suivi des zones connues comme étant problématiques, notamment des Mines de diamants situées à proximité des frontières du Grand KASAI, ainsi que les Mines à la production élevée ;*
- *Effectuer des regroupements entre les chiffres des exportations et la production d'un site ou d'un carré minier donné à chaque étape de la chaîne de commercialisation, afin d'améliorer la traçabilité dans le secteur des diamants ;*

- Améliorer la coordination entre les différents services gouvernementaux impliqués dans le secteur du diamant ;
- Intensifier les efforts pour veiller à ce que la production des mines artisanales soit enregistrée régulièrement et communiquée auprès du Ministère des Mines au niveau National, Provincial ainsi qu'au C.E.E.C ;
- Assurer une surveillance efficace du SAESCAM pour éviter toute implication directe dans le commerce du diamant, et veiller à ce que la manière dont il encadre les creuseurs ne bénéficie pas aux intermédiaires (commissionnaires et autres) aux dépens des creuseurs eux-mêmes ;
- Accorder au SAESCAM un soutien suffisant pour qu'il puisse se tenir à l'écart de toute ingérence politique et de la corruption ;
- Coopérer avec les Gouvernements des Pays producteurs de diamants voisins, notamment l'Angola, la République Populaire du Congo, la République Centrafricaine, le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie, afin de parvenir à une harmonisation fiscale pour réduire l'attractivité de la contrebande ;
- Former le personnel national et provincial du C.E.E.C., et du Ministère des Mines à la surveillance et au suivi des diamants depuis la Mine jusqu'à l'exportation.

2. Par rapport à la surveillance de l'industrie du diamant.

- Que le Gouvernement s'engage à publier les résultats des Audits de la MIBA, de la SENGAMINES, de la SCIM et les rendre accessibles au niveau national et international

3. En matière de la transparence des revenus.

- Le Gouvernement de la R.D.C. sera tenu à élaborer un régime fiscal transparent pour assurer le suivi des sommes d'argent perçues par l'Etat au titre de la vente de diamants et d'autres ressources naturelles et veiller à la publication de toutes les recettes selon les normes ITIE/RDC ;

A cet effet, les dispositifs de reddition des comptes relatifs aux revenus de l'exploitation des ressources naturelles devraient être mis en place et des pénalités imposées à quiconque les enfreint.

- Fournir des éclaircissements sur l'ensemble des impôts devant être perçus sur la production, les ventes et les exportations de diamant.

A cet effet, veiller à la collecte de ces impôts, et vérifier que les impôts revenant aux Provinces parviennent effectivement dans leurs caisses, conformément à la législation nationale et que les Provinces justifient entièrement des sommes qui leurs sont rétrocédées.

- Veiller au progrès de la mise en œuvre de l'initiative pour la transparence des Industries extraction et à la participation de la Société Civile ;
- Assurer la rotation régulière des évaluateurs de diamants au sein du C.E.E.C. afin de minimiser le risque de clientélisme avec les exportateurs de diamant. Le personnel opérationnel du C.E.E.C. devrait toucher un salaire consistant le rendant moins susceptible d'accepter les offres de paiement en échange d'une évaluation favorable ;

4. Aux Bailleurs de fonds et industriels diamantaires de la R.D.C.

- Demander la réalisation des audits tierces afin d'évaluer la conformité au processus de Kimberley et aux exigences en matière d'autorégulation de l'industrie ;
- Exiger que les usines de taille et de polissage fassent l'objet d'un audit pour permettre de rapprocher les données relatives aux diamants bruts qui arrivent dans les usines et les diamants polis qui en ressortent ; elles devraient soumettre leurs registres au Gouvernement ;

- Exiger que les Négociants et les Exportateurs de diamants soient également soumis à un audit réalisé par des Experts Auditeurs Financiers Indépendants, afin que des regroupements puissent être effectués d'une part, au niveau de l'origine des diamants ainsi qu'entre les registres et d'autre part, les chiffres relatifs aux transactions et aux stocks ;
- Soutenir activement la mise en œuvre de l'ITIE en R.D.C.

CONCLUSION

Les travaux de la table ronde du grand Kasai sur l'exploitation du diamant après un siècle, étaient une opportunité qui a permis aux uns et aux autres d'établir un bilan sur la contribution de cette ressource naturelle au développement des entités minières, de leur population et de leur environnement.

Le constat est malheureusement négatif et les recommandations ci-haut formulées méritent d'être mise en œuvre par chaque partie prenante afin de favoriser et d'envisager que ce secteur d'activité puisse déboucher sur un type de développement durable des provinces concernées, et ce, avec l'exploitation du diamant.

Fait à Mbuji-Mayi, le 22 juin 2014

Annexes



Les travaux en panels lors de la table ronde/ juin 2014



Tamisage des graviers par les enfants creuseurs dans la mine de Matempu à b Bakua Tshimuna



Le retour de l'enfant creuseur à la cité de Boya après la vente de diamant



Transport des graviers de diamant, l'un de travaux des femmes dans la mine de Boya



Présentation des exposés lors de la table ronde/ juin 2014



Les interventions lors de la table ronde / juin 2014

TABLES DE MATIERES

REMERCIEMENTS.....	2
AVANT –PROPOS.....	4
SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	7
CONTEXTE GENERAL.....	9
JUSTIFICATION DE LA TABLE RONDE.....	16
OBJECTIFS DE LA TABLE RONDE	17
DEROULEMENT DE TRAVAUX DE LA TABLE RONDE	18
DEVELOPPEMENT DE THEMES	19
RECOMMANDATIONS GENERALES	31
CONCLUSION	39
ANNEXES	40